



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63442>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-63442**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grandlyon Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20004697700019

Ville : Lyon

Code postal : 69505

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1468628>

Identifiant interne de la consultation : 24DRHMG039

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mathevet Aurélie

Numéro de téléphone du contact : +33 478634040

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** La lettre de candidature (imprimé Dc1) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. ? Une déclaration sur l'honneur pour justifier que l'opérateur : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-10 Ccp (si l'imprimé Dc1 n'est pas utilisé) - est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle Métropole joint au dossier de consultation) lorsqu'il y est assujéti. Précisions : - si le candidat est un groupement

d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur. - le candidat doit informer sans délai l'acheteur de tout changement en cours de procédure, de sa situation au regard des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 Ccp

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Minimum exigé: Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : * Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Minimum exigé : être en capacité de réaliser des prestations d'intermédiation : gestion des services civiques ; de même nature et importance ; appréciée au regard d'au moins 3 références réalisées au cours des trois dernières années ou équivalent * Lorsque les opérateurs économiques ont besoin d'une autorisation spécifique ou doivent être membres d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné, l'acheteur peut leur demander de prouver qu'ils possèdent cette autorisation ou qu'ils appartiennent à cette organisation. Minimum exigé : l'agrément d'organisme habilité à proposer des missions de services civiques conformément aux articles L120-1 et L120-30 du code du service national. à noter que cela est consultable directement via ce lien : <https://www.service-civique.gouv.fr/comprendre-le-service-civique/organismes-agrees/liste-de-tous-les-agrements?%20pages=1>

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 28/06/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : Valeur Technique : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation d'intermédiation des services civiques pour le compte de la Métropole de Lyon

Code CPV principal - Descripteur principal : 98133100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La Métropole de Lyon souhaite faire appel à un prestataire pour assurer une prestation d'intermédiation et de conseil/accompagnement visant à développer l'accueil de jeunes en service civique au sein de la Métropole de Lyon. Il s'agit pour le prestataire de porter l'agrément de service civique pour le compte de la Métropole de Lyon et d'assurer la gestion administrative et juridique complète du dispositif, ainsi que le recrutement des jeunes, et l'accompagnement des jeunes et tuteurs. L'action menée par le prestataire consistera en une mission d'interface opérationnelle entre la Direction des Ressources Humaines de la Métropole de Lyon, les volontaires en service civique, les tuteurs (agents de la métropole), le délégué territorial de l'Agence du Service Civique ainsi que toutes associations /parties prenantes pouvant être liées au projet. L'objectif de la mission est de faciliter la mise en oeuvre locale pour le compte de la métropole de Lyon d'un dispositif national

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la Métropole de Lyon 69003 - LYON

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 140000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : - Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont détaillées dans le règlement de consultation. L'adresse postale indiquée dans le règlement de la consultation est indiquée exclusivement pour la transmission des copies de sauvegarde. - Procédure adaptée ouverte - La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale à statut particulier. - Le délai de validité de l'offre est de 180 jours à compter de la date de remise des offres. - Le marché est un accord-cadre à bons de commande de 2 ans ferme, reconductible 1 fois 2 années. Pour la durée ferme, le montant minimum est de 24 000euros HT et le montant maximum est de 70 000euros HT. Ces montants sont identiques pour la durée de reconduction. Ainsi, pour la durée totale du marché, le montant minimum est de 48 000 euros HT et le montant maximum est de 140 000 euros HT. - Il ne sera accepté aucune variante. - Précision sur les conditions d'obtention des documents : le dossier peut être téléchargé jusqu'à la date limite de remise des offres à l'adresse Internet suivante : <http://marchespublics.grandlyon.com> sous la référence: 24DRHMG039 - Si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, l'appréciation des capacités est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. - Le candidat peut déposer sa candidature en utilisant un DUME. L'acheteur n'autorise pas l'utilisation du DUME déclaratif pour l'aptitude à exercer l'activité professionnelle et les capacités requises. Les candidats doivent fournir l'ensemble des justificatifs exigés sur ces points. - Aucune visite n'est organisée dans le cadre de cette consultation. - L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les 2 candidats mieux disants après première analyse. - La date prévisionnelle de démarrage des prestations est : octobre 2024 - La facturation en ligne sera acceptée. - Renseignements complémentaires: Il est rappelé que les demandes de renseignements sont exclusivement à adresser à la DRHMG/Unité Marchés par écrit via la rubrique correspondances du profil acheteur de la Métropole : <http://marchespublics.grandlyon.com> Mail contact: drhmg.marches@grandlyon.com - Recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65 greffe.ta-lyon@juradm.fr <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024